

COMPTE RENDU

CONSEIL D'ECOLE DU 17 / 03 / 06

POINTS À L'ORDRE DU JOUR	TRAITEMENT ANALYSE
1.remarques sur le CR du premier conseil d'école	<ul style="list-style-type: none"> •Pas de remarque. •Sont excusés par le président monsieur Arvel conseiller municipal, madame Notteau, Mme Gaudiche. •Monsieur Carton est secrétaire de séance.
2.vote du nouveau règlement intérieur de l'école	<ul style="list-style-type: none"> •Le président relit les articles 4.1 et 2.3 respectivement ajouté et modifié à la suite des interventions de parents d'élèves lors du premier conseil d'école. •Le nouveau règlement est adopté.
3.informations sur les actions pédagogiques entreprises au regard des objectifs nationaux et sur le projet d'école	<ul style="list-style-type: none"> •Le directeur rappelle que le projet d'école actuel est en vigueur jusqu'en 2007 mais que le projet de circonscription prévoit d'anticiper sur la date de révision. En conséquence, cette préoccupation sera prioritaire lors des prochaines réunions de travail des enseignants. •La prise de parole de chaque enseignant permet ensuite un tour d'horizon pédagogique de la vie de chaque classe. Les enseignants passeront en revue leurs satisfactions à la vue des progrès constatés, leurs choix de dispositifs pédagogiques, leurs perspectives de travaux ou d'évolution, et parfois les inquiétudes concernant quelques élèves nécessitant encore une attention particulière. •Se présentent les personnes ayant rejoint l'équipe pédagogique depuis le dernier conseil d'école : il s'agit de M. Fabien Everaere, partageant le mi-temps en classe de CP/CE1 et de Mlle Cécile Martiné, assistante de vie scolaire. Il est précisé que si cette dernière s'implique avant tout pour faciliter l'intégration dans les classes des élèves à besoins particuliers, elle est aussi « personne référent » dans la surveillance des transports en bus des classes à horaires aménagés musicales. •Pour conclure la partie pédagogique, le directeur fera remarquer que le dynamisme de l'équipe enseignante, le souci constant du progrès et de la réussite scolaire de tous, ainsi que la diversité des situations offertes aux élèves de notre école, constituent une remarquable chance pour vivre et bénéficier pleinement d'une scolarité dans l'élémentaire. •Suite à certaines démarches, heureusement rares, de quelques parents, l'équipe enseignante tiendra à rappeler unanimement combien la mixité sociale est également une chance pour tous nos élèves, un atout pour le service public et une des fiertés de notre mission...
4.questions des parents	<ul style="list-style-type: none"> •Aucune question écrite n'étant parvenu au président, celui-ci rappelle le principe et la chronologie de communication souhaitables : organisation par les parents de la collecte des questions, envoi des questions par écrit, études de ces questions par le conseil des maîtres, réponses aux questions au cours du conseil d'école. •Un parent fait remarquer un déficit d'information concernant la tenue du conseil d'école, ce qui peut expliquer l'absence de question. Le président propose, pour la prochaine fois, d'afficher ces informations sur le panneau extérieur. •A la demande d'un parent, une précision est donnée sur les principes de certaines orientations proposées à l'entrée au collège.
5.présentation et compte rendu d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles : -classes à horaires	<ul style="list-style-type: none"> •CHAM, le président informe le conseil d'école que la rédaction de la convention est en cours d'achèvement. Seul pose encore problème le nombre d'élèves admissibles en CE1. C'est l'inspection académique qui fixera le numerus clausus. •Mme Japsenne présente le projet « à l'école de la forêt » qui concerne tous les élèves de cycle 2 de l'école. Deux sorties sont organisées par le CRPF, une sortie est d'ores et déjà prévue en mai à la « maison du papier » à Esquerdes ». Il est envisagé d'exploiter ces travaux lors d'une dernière sortie au bois de Maroeuil en fin d'année.

aménagés musicales -projets pédagogiques particuliers -classe de neige	<ul style="list-style-type: none"> •Mme Descharles fait un compte rendu très positif de la classe de neige au déroulement quasi idéal. L'absence total de problème de santé y fut pour beaucoup mais l'enseignante a apprécié la sagesse et la complicité des parents d'élèves qui ont su « jouer le jeu » sur le plan des communications par mail, par courrier ou par téléphone.
6.coopérative scolaire et politique de solidarité	<ul style="list-style-type: none"> •Le président rappelle le principe des actions des pupilles de l'enseignement public (PEP), soutenus officiellement par monsieur l'inspecteur d'académie. Un enseignant recadre ces actions dans leur perspective historique et leur déclinaison locale (diversités des actions de solidarité dans le Pas de Calais). •Le président souhaite que le conseil d'école se positionne dans le cadre d'un soutien et d'une participation financière à la campagne de solidarité. Le principe d'un prélèvement global sur les cotisations de coopératives scolaires (sans appel à contributions individuelles) est retenu. •Dans le cadre de l'approvisionnement de la coopérative scolaire, le montant des cotisations volontaires est proposé pour l'année scolaire : 10 € par foyer, 5 € si la famille n'a qu'un enfant dans l'école. •Le DDEN tient à ce que soit rappelé le principe de participation non obligatoire à ce genre d'action. Le directeur indique qu'il est bien évident que le principe de la gratuité de l'école publique doit être respecté, que cette précision sera donnée par écrit lors de l'appel à cotisation et qu'il y sera stipulé également la démarche de contribution solidaire aux PEP entérinée par le conseil d'école.
7.aménagements et travaux	<ul style="list-style-type: none"> •Le président évoque les travaux de réfection (peinture) des coursives prévues avant la fin de l'année scolaire. Le chiffrage des travaux de réfections du préau a été effectué, c'est prometteur mais le montant très important ne permet pour l'instant pas à la mairie de communiquer une date pour ces travaux. •Le président évoque la conclusion établie par les DDEN lors de leur visite : un entretien régulier s'avèrerait moins coûteux que des travaux de rénovations tardifs ! •La dangerosité du passage piéton de la rue du bloc a été signalée par le directeur au cours de la réunion annuelle avec les représentants de la mairie d'Arras. Une délégation municipale viendra analyser la situation avant la fin du mois de mars.
8. manifestations exceptionnelles le marché de Noël 2005 : bilan fête de fin d'année	<ul style="list-style-type: none"> •la parole est donnée à la présidente de l'amicale laïque ainsi qu'à son trésorier pour le bilan du marché de Noël. Le bilan est très positif : succès auprès des parents, convivialité et bénéfice quasi identique à l'an dernier. •l'amicale rappelle qu'elle est à la disposition de l'équipe pour toute contribution suite aux sollicitations de classes. Le président souhaite que le principe des dépenses fasse l'objet d'une réflexion de l'équipe enseignante lors du prochain conseil de maîtres. •La date de la fête de fin d'année est fixée au vendredi 23 juin
	<ul style="list-style-type: none"> •l'ordre du jour étant épuisé le président clôt la séance en remerciant les membres pour leur participation constructive à ce conseil.

Fait à Arras, le/ /

Le secrétaire de séance

Le directeur